

DEC162191DR02

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7193 intitulée Institut des Sciences de la Terre Paris

Le directeur d'unité,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DES161554INSU portant nomination de Sylvie Leroy de directrice par intérim de l'unité mixte de recherche 7193 ;



DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Loïc Labrousse, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Loïc Labrousse, délégation est donnée à Sandrine Gay, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Sandrine Gay, délégation est donnée à Marie-José Queyroy, Technicien, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2016

La directrice d'unité,

Sylvie Leroy

